

Sujet de l'épreuve spécifique
Examen pour l'obtention de la licence d'agent sportif
de Golf

Fédération Française de Golf

Session du 2 mai 2007

Déroulement de l'épreuve

Cette épreuve spécifique correspond à la partie spécifique du programme.

Cette épreuve est d'une durée de 2 heures maximum.

L'épreuve spécifique est constituée de 20 questions qui se présentent sous la forme de questions-réponses à choix multiples ainsi que de questions simples ou de cas pratiques pour lesquels les réponses doivent être rédigées.

Chacune des questions est notée sur 10 points.

Pour chaque question-réponse à choix multiples, le candidat doit entourer la lettre correspondant à leur réponse.

Pour certaines questions-réponses à choix multiples, le candidat peut choisir plusieurs réponses. Toute ambiguïté dans la réponse reportée sera considérée comme une réponse fausse.

Le candidat doit obtenir la moyenne générale pour réussir cette épreuve.

Règlement de l'examen

Rappels :

La notation des épreuves est définie comme suit :

1. Epreuve générale : la note de 10 sur 20 est exigée pour l'obtention de l'épreuve ;
2. Epreuve spécifique : la note de 10 sur 20 est exigée pour l'obtention de l'épreuve.

Il n'y a pas de compensation entre la note obtenue à l'épreuve générale et celle obtenue à l'épreuve spécifique.

Les points attribués à chaque bonne réponse sont indiqués pour chaque question.

Police de l'examen :

Avant la distribution des sujets, les candidats sont informés des modalités de déroulement de l'examen et des sanctions encourues en cas de non-respect de ces règles.

Les règles suivantes sont rappelées aux candidats :

- a) Les épreuves sont individuelles et par suite, toute communication entre les candidats est interdite.
- b) L'examen sanctionne un certain nombre de connaissance, et non une manière de compulser des notes préparées à l'avance. Par suite, toute introduction dans la salle d'examen, de document est prohibée.
- c) L'usage du téléphone, de matériel de communication ou d'instruments électroniques est prohibé.

Tout candidat contrevenant aux règles exposées à l'article 12.2 s'expose à l'exclusion immédiate de l'examen

Questions

GOLF AMATEUR

1. Un joueur amateur peut-il recevoir, à titre gratuit, des services d'un agent professionnel ?

Oui

Non

2. A quel moment un golfeur amateur perd il son Statut d'Amateur ?

- a) Lorsqu'il s'inscrit à une compétition de qualification pour devenir golfeur professionnel sans renoncer à ses droits à un prix en espèces.
- b) Lorsqu'il participe à une compétition de qualification pour devenir golfeur professionnel sans renoncer à ses droits à un prix en espèces.

3. Quand débute généralement la période d'attente avant réintégration pour un joueur professionnel désirant redevenir amateur ?

- a) A la date du dernier tournoi joué en tant que joueur professionnel
- b) A la date de la demande de réintégration
- c) A la date où le joueur a pour la dernière fois marqué des points au classement national

4. Un joueur amateur peut il passer un accord avec un sponsor ?

- a) Oui si l'accord est oral
- b) Oui si un agent professionnel est utilisé comme intermédiaire
- c) Oui si l'accord précise que le joueur ne touchera pas d'argent
- d) Non

5. Par qui est ce qu'un golfeur amateur peut recevoir des remboursements de frais ?

- a) Par un membre de sa famille
- b) Par son club dans des compétitions individuelles
- c) Par son entreprise lorsqu'il la représente dans une compétition par équipes
- d) Par un agent professionnel

GOLF PROFESSIONNEL

6. De quelle catégorie bénéficie un joueur l'année suivante en terminant entre :

- a) la 1^{ère} et la 10^e place du Challenge Tour :
- b) la 11^e et la 15^e place du Challenge Tour :
- c) la 16^e et la 20^e place du Challenge Tour :

**7. Quels sont les joueurs concernés par les 2 re-ranking sur l'European Tour ?
Comment se calcule ces re-ranking ?**

Re-ranking 1 :
.....
.....

Re-Ranking 2 :
.....
.....

8. Existe-t-il un re-ranking sur le Challenge Tour ?

Oui Non

9. Comment sont classés les joueurs dans la catégorie 10 du Challenge Tour ?

.....
.....

10. Un joueur ayant terminé 30^e à l'Ordre du Mérite Final European Tour, est il directement qualifié pour le British Open l'année suivante, ou doit il passer par les qualifications ?

.....

11. A la finale des cartes European Tour, combien de joueurs obtiennent une catégorie pour l'année suivante ?

.....

12. A quelle place maximum une joueuse doit figurer à l'Ordre du Mérite Ladies European Tour pour conserver sa carte l'année suivante ?

.....

13. Quels sont les circuits Satellite du Challenge Tour ? Quelles sont les opportunités apportées par ces tours satellites ?

.....
.....
.....

14. Un joueur a participé au 1er stage des cartes européennes, mais il échoue. L'année suivante il pourra participer à des tournois du Challenge Tour en France, par sa catégorie française.

S'il veut que ses points soient comptabilisés à l'ordre du mérite du Challenge Tour, quand doit il prendre sa cotisation? (membership)

.....

15. Sur un tournoi professionnel individuel féminin ou masculin, un agent ou un coach peut-il influencer un joueur sur sa façon de jouer, sur le parcours durant un tour ?

.....

16. Sur un tournoi, un joueur est sur le green du 18 et n'a plus qu'un putt pour clôturer le tour mais le jeu est suspendu par un long coup de klaxon, peut-il terminer le trou (*) ? Pendant cette interruption de jeu pourra t'il s'entraîner () ?**

(*)

(**)

17. Sur le Challenge Tour, combien de temps un joueur bénéficie de la catégorie de vainqueur de tournoi ?

.....

18. Un amateur passe les cartes européennes avec succès jusqu'à la finale, et obtient sa carte. Perd-il automatiquement son statut de joueur amateur ?

.....

19. Sur un tournoi de l'Alps Tour, un joueur a raté le cut. Peut-il pour les 2 derniers tours faire caddy d'un autre joueur ?

.....

20. Quels sont les critères pour prétendre s'inscrire aux cartes d'accès du circuit européen Masculin ?

.....

.....